

## Aux parents de nos élèves

### Les enseignants de Seine Saint-Denis seront en grève le jeudi 20 novembre 2014.

Pourtant nous avons eu des créations de postes à cette rentrée : 147 postes... mais aussi 2778 élèves supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

#### Ces créations n'ont donc pas suffi :

- Toutes les classes nécessaires n'ont pas pu être ouvertes. **La Seine Saint-Denis a plus d'élèves par classe que la moyenne nationale !**
- Aucun des postes supprimés entre 2007 et 2012 n'a pu être rétabli. Pendant ces 5 années où l'Education nationale a perdu 80 000 postes au niveau national, **la Seine Saint-Denis a eu la moitié des postes de maîtres E de RASED fermés**. Les maîtres E apportent une aide pédagogique aux élèves en difficulté : le nombre d'élèves augmente, mais aucun poste de RASED n'a été re-créé, parce que les postes attribués pour la rentrée ne sont pas suffisants.
- **Les remplaçants manquent toujours** : vous le savez, des centaines de journées de classe sont perdues pour vos enfants, quand des enseignants sont malades ou en congé maternité.
- Le jour de la rentrée des classes, 950 enfants ont été renvoyés chez eux car il n'y avait pas d'enseignant pour leur classe ! Le recrutement de contractuels non formés n'est pas la solution : **nous ferons grève aussi pour que des jeunes qui veulent devenir enseignants puissent avoir leurs études financées par l'Etat s'ils s'engagent ensuite à enseigner un certain nombre d'années dans un département déficitaire comme la Seine Saint-Denis**.
- La **réforme des rythmes scolaires**, mal pensée et mal financée, aggrave dans bien des villes les conditions d'apprentissage déjà difficiles des enfants.
- Les écoles manquent de personnels pour l'accueil des **enfants en situation de handicap**. Il n'y a pas non plus suffisamment de **structures de soins**.
- A toutes ces difficultés s'ajoute une restriction des droits des enseignants (temps partiels, mutations, etc.), qui n'encourage pas les enseignants qui s'investissent dans les écoles du département. Le « point d'indice » qui sert à calculer notre salaire est gelé depuis 2010, et le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé qu'il serait gelé encore jusqu'en 2017. La « priorité à l'Education » doit aussi passer par **le respect des enseignants**.

Le jeudi 20 novembre, nous comptons sur votre soutien : nous irons en manifestation à Paris, exiger une dotation exceptionnelle en postes pour la Seine Saint-Denis, pour permettre la réussite de tous les élèves. Nous réclamerons des mesures pour que tous les postes soient pourvus par des enseignants formés et correctement traités. Nous revendiquerons des négociations sur le fonctionnement de l'école et les rythmes scolaires.

**C'est en novembre que le débat budgétaire a lieu au Parlement : il est temps que des actes forts concrétisent les promesses de « la priorité à l'Education ».**

**Tous ensemble, parents, enseignants,  
pour un plan de développement pour l'éducation en Seine Saint-Denis !**

Les enseignants de vos enfants